

Elections à la Commission Administrative Paritaire Nationale des Conseillers Principaux d'Education

scrutin du 6 décembre 2005

Le SNALC-CSEN met tout en oeuvre pour
reconnaître la pluralité des talents
au travers d'enseignements adaptés à chacun et non pas à tous.
Il se bat toujours
contre le collège unique et le lycée unique.
Pour l'ensemble des élèves et leur adaptation à la société,
le SNALC-CSEN considère que
la transmission des connaissances est primordiale
dans la construction du libre arbitre de l'individu.

Le agira pour

⇒ *l'amélioration du statut des CPE*

- **élargissement de l'accès à la hors-classe,**
- refonte de la mission des CPE pour un exercice tenable de la profession,
- paiement effectif des heures supplémentaires, confiées aux seuls volontaires,
- **accroissement massif du nombre de postes**
(au moins 1 CPE par niveau en lycée comme en collège),
- **allègement du service hebdomadaire :**
29 h, 1 h de pause, 4 h de préparation du service, 2 h de concertation avec les autres personnels,
et seulement 2 semaines de service pendant l'ensemble des vacances,
- **droit à la formation** sur le temps de travail.

⇒ *des perspectives de carrière*

- création d'un CAPES d'Education avec un véritable contenu scientifique,
- revalorisation indiciaire globale.

⇒ *l'amélioration des conditions de travail*

- véritable **plan social contre la violence,**
- protection réelle, avec des sanctions efficaces, contre les menaces, injures, coups et blessures,
- **intégration plus systématique à l'équipe enseignante dans les prises de décision,**
- **coopération plus étroite et facilitée avec le Documentaliste et le Conseiller d'Orientation,**
- présence de droit dans toutes les instances :
Conseil d'Administration, Commission Permanente, Conseil de Discipline, futur Conseil Pédagogique,
- prise en compte de la réalité des élèves et adaptation de leur cursus selon leurs aptitudes.

Ces idées sont les vôtres, alors

le 6 décembre,

VOTEZ

Conseillers Principaux d'Education

Par correspondance ou sur votre lieu de travail

Le 6 décembre, aux élections professionnelles



Tout le monde le dit ...

Défendre

Ecouter

Informer

Le SNALC le fait !

Syndicat National des Lycées et Collèges

SNALC-CSEN – 4, rue de Trévisse – 75009 PARIS – 01.47.70.00.55 – www.snalc.fr – info@snalc.fr